



CONSEIL COMMUNAL
COSSONAY

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
DE COSSONAY

Séance du 29 avril 2024

Présidence : M. Loris Stehlé, **Président**

Vu le préavis de la Municipalité No 02/2024 relatif à une demande de crédit cadre pour l'étude d'aménagements de cheminements piétonniers,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL

DECIDE :

D'accorder un crédit cadre de CHF 77'000.- pour étudier les projets de création de 5 cheminements piétonniers ;

De financer ce crédit cadre par un emprunt correspondant aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier ou éventuellement par les liquidités courantes de la Bourse communale ;

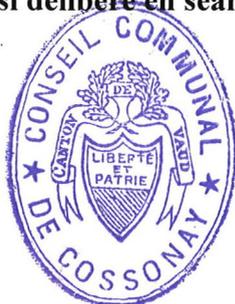
De porter la valeur de ce crédit cadre à l'actif du bilan ;

D'amortir les sommes propres à chaque étude dans le cadre de l'amortissement des projets correspondants qui feront l'objet de préavis municipaux spécifiques.

Ainsi délibéré en séance le 29 avril 2024

Le Président :

Loris Stehlé



La secrétaire :

Delphine Cicchi